



Grâce à la mobilisation de tous les acteurs du déploiement et de l'exploitation des réseaux, le parc de locaux raccordables à la fibre sur les 33 départements où Orange Concessions intervient pour le compte des collectivités a augmenté, en 2021, de plus de 750 000 nouveaux logements, soit une hausse de 65% en un an.

Orange Concessions permet à tous les opérateurs commerciaux de proposer leurs offres grand public et entreprise à destination de leurs clients finaux.

Plus de 600 000 clients raccordés bénéficient déjà de tous les usages de la fibre à travers les offres de plus de 80 opérateurs commerciaux, dont des opérateurs nationaux, spécialisés ou régionaux.

Le déploiement de la fibre en zone d'initiative publique est une priorité pour Orange Concessions. Les usages permis par la fibre renforcent davantage l'attractivité des territoires. Particuliers et professionnels peuvent ainsi développer de nouvelles activités, télétravailler, ou encore avoir accès à tous les services en ligne, qu'ils soient publics ou privés. L'exigence de qualité et de fiabilité des réseaux est un enjeu majeur qu'Orange Concessions promeut aux côtés des collectivités.

A l'occasion de ce cap symbolique, Orange Concessions confirme son engagement pour la fourniture de la fibre en zone d'initiative publique et l'atteinte des objectifs du plan France très haut débit.

#### **A propos d'Orange Concessions**

La société Orange Concessions est le premier opérateur d'infrastructures dédié aux Réseaux d'Initiative Publique dans les territoires ruraux français. La société accompagne les collectivités locales dans l'aménagement numérique de leur territoire. La conception, la construction, l'exploitation et la commercialisation de 24 Réseaux d'Initiative Publique en métropole et en outre-mer sont assurées par Orange Concessions, avec le support d'Orange SA en tant que partenaire industriel. 4,5 millions d'accès fibre seront exploités à l'horizon 2025 sur plus de 30 départements et 6500 communes. L'engagement d'Orange Concessions est d'être le partenaire et l'allié de chacun pour réussir ensemble le défi de rendre la fibre accessible à tous. Orange Concessions est détenue à 50 % par Orange et à 50 % par un consortium composé de La Banque des Territoires, de CNP Assurances et EDF Invest.

[www.orangeconcessions.com](http://www.orangeconcessions.com) | Twitter @Orangeconcess

#### **Contact presse :**

[contact@orangeconcessions.com](mailto:contact@orangeconcessions.com)